

## LES RÉSULTATS

### INTRODUCTION

Selon la méthode utilisée, exposée précédemment<sup>(1)</sup>, les résultats des traitements ont été analysés et interprétés avant et après remembrement, selon les principes suivants.

La priorité a été donnée à la comparaison "toutes années confondues" (que l'on appellera dans ce qui suit "analyse par dossier"). Chaque dossier de gestion pour une année de récolte donnée constituant un élément d'information des différents systèmes de production retenus, hors plans de développement. Cette priorité était justifiée par le nombre maximum de données traitées.

Secondairement on a comparé des données par exploitation et par système de production hors plan de développement toujours, mais en éliminant en outre les exploitations ayant subi un changement de système pendant la période de temps considéré. Cette analyse complémentaire permet d'observer plus particulièrement le comportement des systèmes de production n'ayant pas subi de changement. Elle n'a été possible que pour 3 systèmes ("lait", "céréales" et "plantes sarclées"), compte tenu du nombre insuffisant de données disponibles pour les autres systèmes.

Enfin, la comparaison avant/après remembrement pour les exploitations bénéficiant d'un plan de développement n'a été possible que pour le système "lait" pour lequel le nombre de données était suffisant.

---

(1) Document N° 2 : Méthodologie.

## 1. LES SYSTEMES DE PRODUCTION

Leur connaissance en nature, nombre et évolution ne constitue pas l'objet de l'étude.

Il n'en est pas moins souhaitable, voire indispensable d'en connaître quelques caractéristiques. Elles permettent à la fois de justifier certains choix méthodologiques et surtout de resituer les résultats dans un contexte hors duquel ils n'auraient plus aucune signification.

D'autre part l'évolution des systèmes de production pourra être mise en parallèle avec l'évènement remembrement.

### 1.1 Les systèmes de production : classification détaillée (tableaux 1,2, annexe X (1))

929 dossiers<sup>(2)</sup> ont été classés selon les modalités préalablement définies (ANNEXES V, VI et VII)

Quatre critères ont été observés sur les 28 types de systèmes de production définis :

- surface moyenne (SAUée) des exploitations ;
- marge brute moyenne (UCE) ;
- total main d'oeuvre (UTH) ;
- total UGB (Unité de Gros Bovins).

#### 11.1 les systèmes de production : nature

- Sur les 28 types de systèmes proposés, huit ne sont pas représentés : en particulier les systèmes où l'élevage viande est présent, le système hors sol pur et l'association lait/légumes.
- Les systèmes de type "partiellement dominants" sont de loin les plus représentés qu'ils soient à base :
  - . de lait (18,6 % de dossiers)
  - . de plantes sarclées (15,4 %)
  - . de céréales (13,8 %)
  - . de légumes (7,0 %)

---

(1) l'ensemble des "tableaux listing" est regroupé en annexe.

(2) un dossier correspond à l'enregistrement des résultats d'une exploitation pour une année de récolte donnée.

- Parmi les systèmes où "co-dominent" deux spéculations, seule l'association céréales-plantes sarclées est relativement nombreuse (18,6 % des dossiers).
- Les systèmes plus spécialisés sont assez peu nombreux excepté le système pur "lait" qui rassemble 5,5 % des 929 dossiers classés.
- Enfin, notons l'importance non négligeable des systèmes très diversifiés de type "polyculture - élevage" avec 5,8 % des dossiers.

En résumé, il y a prédominance des systèmes de production assez peu spécialisés.

## 11.2 les systèmes de production : caractéristiques<sup>(1)</sup>

### - Superficie (ANNEXE VIII)

- . La production laitière, quel que soit son degré de dominance par rapport aux autres productions des exploitations la pratiquant se fait sur les plus petites structures : moins de 70 hectares. En système pur, la taille moyenne des exploitations est de 39 hectares.
- . Parmi les grandes exploitations (plus de 70 ha), les productions légumières sont pratiquées par les plus grandes, associées aux céréales ou aux plantes sarclées (plus de 95 ha).
- . En général les systèmes comportant des plantes sarclées se trouvent sur des exploitations un peu plus petites que celles cultivant des céréales.
- . Pour une même spéculation, les systèmes purs se retrouvent sur les plus petites surfaces.

---

(1) les données moyennes sont à analyser avec précaution lorsque les effectifs sont inférieurs à une trentaine d'unités.

- main d'oeuvre (1)

- . la présence de cultures légumières ou de hors-sol conditionne l'utilisation d'une main d'oeuvre importante : de 3 à 4 UTH par exploitation (coefficient de variation allant de 40 à 50 %).
- . les systèmes de production spécialisés, qu'ils soient à base de céréales, plantes sarclées ou lait, sont les plus économes en main d'oeuvre : 1,7 à 1,8 UTH par exploitation.

- cheptel

- . en système pur "lait" l'importance moyenne des troupeaux est de 79 UGB. La taille des troupeaux est assez homogène (coefficient de variation de 24,6 %).
- . les autres exploitations laitières ont des troupeaux un peu moins nombreux : 60 à 70 UGB.

- marge brute standard

L'observation de ce critère permet de définir assez bien trois groupes d'exploitations :

- . un groupe à moins de 40.000 UCE 73 où l'on retrouve tous les types d'exploitations laitières et les céréaliers spécialisés (système pur céréales) ;
- . un groupe entre 40 et 60.000 UCE 73 correspondant aux exploitations pratiquant les grandes cultures, seules ou associées (céréales - plantes sarclées) ;
- . un groupe à plus de 60.000 UCE 73 caractérisé par la présence de légumes ou de hors-sol.

---

(1) Il s'agit bien de la main d'oeuvre totale.

En moyenne, toutes exploitations confondues, les niveaux de marge brute observés dans l'échantillon sont nettement supérieurs à ceux des exploitations du département. Ceci n'est pas surprenant et a par ailleurs été souligné compte tenu de la non-représentativité de notre échantillon.

A l'issue de cette première analyse et en tenant compte des effectifs des différentes classes de système de production, nous pouvons proposer un regroupement des exploitations (et des dossiers) en six catégories relativement équilibrées en nombre et différenciées en nature (ANNEXE VII) :

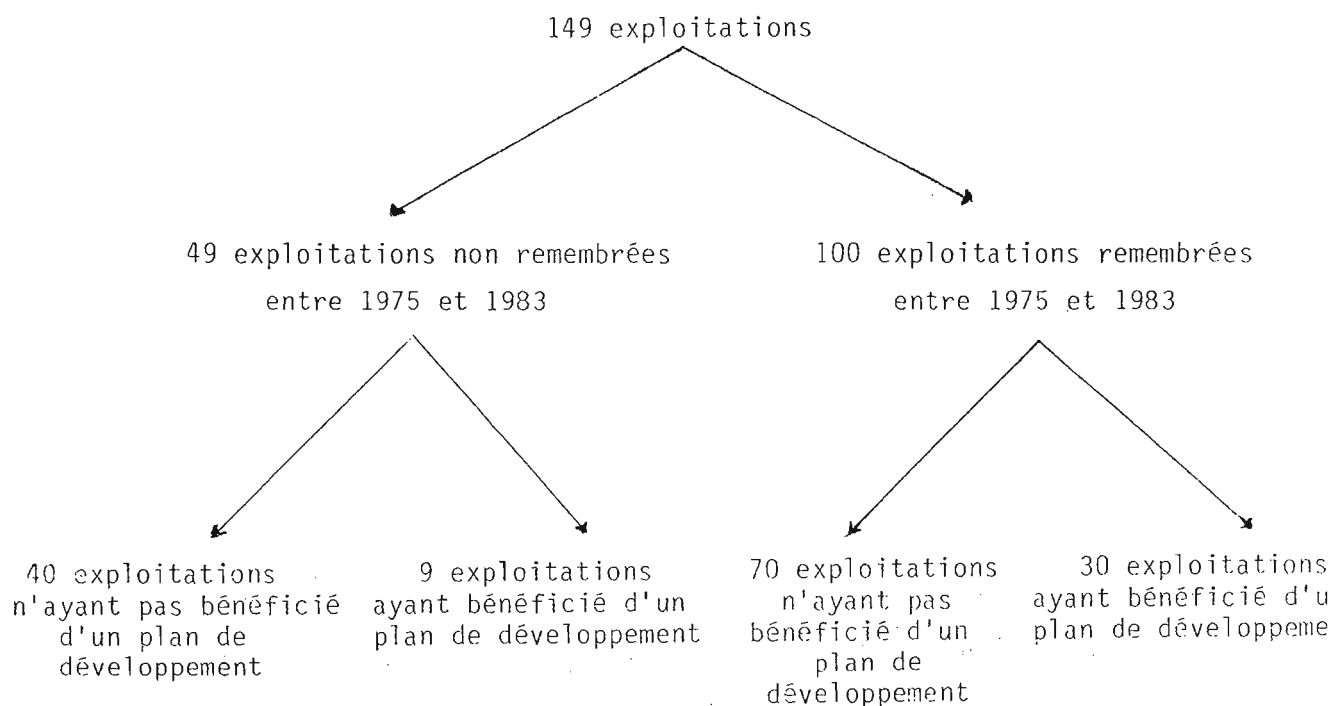
- Système LAIT : 26,8 % du nombre de dossiers
- Système CEREALES : 15,6 % "
- Système PLANTES SARCLEES : 17,4 % "
- Système CEREALES/PLANTES SARCLEES : 18,6 % "
- Système HORS SOL/LEGUMES : 15,8 % "
- Système POLY CULTURE-ELEVAGE : 5,8 % "

1.2 Les systèmes de production : classification simplifiée  
(cf ANNEXE IX, tableaux 3, 4, 5 et ANNEXE X)

CARACTERIS- TIQUES SYSTEMES	CRITERES DE DIMENSION TECHNIQUE	CRITERES DE DIMENSION SOCIALE ET FINANCIERE	CRITERES DE RESULTAT
LAIT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petites exploitations : 53 ha</li> <li>- Superficie assez variable</li> <li>- En moyenne 70 vaches laitières par troupeau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Main d'oeuvre à 80 % familiale 2,1 UTH totales par exploitation ;</li> <li>- Une UTH cultive 27 ha ;</li> <li>- Niveau très élevé en capital d'exploitation (27 109 F/ha)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produit brut élevé : 15 545 F/ha</li> <li>- Charges réelles très élevées</li> <li>- Revenu agricole très faible : 837 F/ha</li> <li>- 3 980 litres de lait par vache et 58 q/ha de blé</li> </ul>
CEREALES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitations de taille moyenne : 87 ha</li> <li>- 30 UGB par exploitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Main d'oeuvre peu nombreuse (moins de 2 UTH) au deux tiers familiale ;</li> <li>- Une UTH cultive 49 ha ;</li> <li>- Capital matériel assez réduit (moins de 4 000 F/ha)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau médiocre de produit brut : 10 766 F/ha</li> <li>- Niveau moyen en charges réelles</li> <li>- Revenu agricole moyen : 2 323 F/ha</li> <li>- 61 q/ha de blé ; 50 q/ha de betterave</li> </ul>
PLANTES SARCLES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation de taille moyenne : 90 ha</li> <li>- Cheptel très réduit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Main d'oeuvre abondante (2,5 UTH totale) à 46 % familiale ;</li> <li>- Une UTH cultive 47 ha</li> <li>- Capital matériel important : 5 172 F/ha et près de 30 % du capital total.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produit brut assez élevé : près de 15 000 F/ha ;</li> <li>- Niveau moyen en charges réelles ;</li> <li>- Bon niveau de revenu : 3 170 F/ha ;</li> <li>- 61 q/ha de blé ; 52 q/ha de betteraves.</li> </ul>
CEREALES/ PLANTES SARCLES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taille moyenne des exploitations : 96 ha ;</li> <li>- Cheptel quasi inexistant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Main d'oeuvre abondante (2,4 UTH totales) à 53 % familiale ;</li> <li>- Une UTH cultive 45 ha ;</li> <li>- Faible niveau du capital d'exploitation (13 370 F/ha) ;</li> <li>- Capital matériel faible.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau médiocre de produit brut : 11 632 F/ha.</li> <li>- Charges de structures réelles assez élevées ;</li> <li>- Faible revenu à l'hectare : moins de 2 000 F ;</li> <li>- Rendements blé et betterave plus faibles qu'en systèmes purs.</li> </ul>
HORS SOL/ LEGUMES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grandes exploitations : 114 ha</li> <li>- Cheptel non négligeable : 46 UGB par exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Main d'oeuvre très importante à 42 % familiale</li> <li>- Une UTH cultive 39 ha ;</li> <li>- Niveau moyen en capital d'exploitation (19 000 F/ha).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produit brut très élevé : 16 205 F/ha</li> <li>- Charges réelles assez élevées ;</li> <li>- Revenu agricole assez faible (2 193 F/ha) ;</li> <li>- Rendements moyens</li> </ul>
POLYCULTURE ELEVAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grandes exploitations : 118 ha</li> <li>- Près de 85 UGB par exploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Main d'oeuvre très importante (3,2 UTH totale) à 54 % familiale ;</li> <li>- Une UTH cultive 38 ha ;</li> <li>- Niveau moyen en capital d'exploitation et assez faible en matériel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produit brut moyen : 13 363 F/ha ;</li> <li>- Charges réelles (surtout de structure) plus faibles que dans les autres systèmes ;</li> <li>- Revenu agricole : 3 716 F/ha ;</li> <li>- Rendements assez médiocre.</li> </ul>

### 1.3 Les systèmes de production : évolution

Rappel des données de base afférentes à la composition de l'échantillon d'exploitations enquêtées :



#### 13.1 Les changements de système : nombre

Les exploitations ayant bénéficié d'un plan de développement ont bien évidemment été sorties des échantillons pour ce type de comptage. En effet une des conséquences les plus facilement observables du plan de développement est une accentuation de la spécialisation des systèmes de production. On observe notamment ce résultat chez les exploitations laitières qui constituent la majorité des celles ayant eu un plan et faisant partie de notre échantillon.

Sur 40 exploitations jamais remembrées, 39, soit 97,5 % ne changent pas de système de production.<sup>(1)</sup>

Sur 70 exploitations remembrées entre 1975 et 1983, 29, soit 41,4 % ne changent pas de système de production.

Il semble donc que le remembrement intervienne de façon notable dans les changements de système de production.<sup>(2)</sup>

### 13.2 Les changements de système : nature

	Lait	Céréales	Plantes sarclées	Céréales - Plantes sarclées	Légumes hors sol	Polyculture élevage	TOTAL
exploitations jamais remembrées %	30,8	12,8	17,9	20,5	15,4	2,6	100,0
exploitations remembrées %	27,6	24,1	20,7	13,8	10,3	3,4	99,9
répartition de l'ensemble des dossiers disponibles %	26,8	15,6	17,4	18,6	15,8	5,8	100,0

Exploitation ne changeant pas de système de production.

Répartition par système de production

- 
- (1) les changements de système de production sont appréciés dans les limites des bornes fixées pour leur définition. Autrement dit, les "glissements" à l'intérieur d'un même système ne sont pas identifiés comme des changements de système.
- (2) on peut en effet légitimement supposer que les intentions de changement de système, indépendantes de l'évènement remembrement sont également réparties sur l'ensemble des exploitations.



La comparaison de la répartition par système des exploitations "sans changement" avec celle de la totalité des dossiers de gestion de l'échantillon permet de localiser un déséquilibre au niveau de la présence des céréales :

- les exploitations céréalières ne changeant pas de système sont sensiblement plus nombreuses en situation remembrée (24 % contre 13 %) ;
- par contre les exploitations mixtes céréales-plantes sarclées qui conservent le même système sont plus nombreuses en situation non remembrée.

L'interprétation de ce type d'observation reste très délicat sans résultats complémentaires.

On peut être tenté à ce stade de l'étude de poser les questions suivantes :

- le remembrement favorise-t-il une spécialisation accrue des céréaliers ?
- cette spécialisation se fait-elle au détriment des exploitations de type mixte "céréales-plantes sarclées" ?

### 13.3 Tendances évolutives au sein des systèmes de production selon "l'analyse par dossier".

Il est possible de déceler un certain nombre de tendances évolutives au niveau des échantillons de dossiers ayant été classés comme faisant partie du même système de production, avant et après remembrement (aux précisions près des normes de classifications retenues ; (cf. tableau 6 ANNEXE X). Les principales caractéristiques que l'on peut retenir des dossiers analysés, qu'il y ait eu ou non changement de systèmes, sont les suivantes.

#### 133.1 Evolution de la SAU globale

- nette augmentation de la SAU moyenne pour les systèmes lait et légumes-hors sol (respectivement 50 % et 23 % d'augmentation).
- plus légère augmentation pour le système céréales (+ 9 %).
- quasi stagnation pour le système plantes sarclées.
- diminution pour les systèmes céréales plantes sarclées (- 11 %) et les systèmes non classés (- 16 %).

#### 133.2 Evolution de la main d'oeuvre

- augmentation de la main d'oeuvre totale pour les systèmes lait (+ 30 %) et légumes-hors-sol (+ 24 %) ; dans cette évolution la main d'oeuvre familiale augmente également dans les deux cas, mais diversement + 16 % dans le premier cas et + 51 % dans le deuxième cas.
- légère diminution de la main d'oeuvre totale pour le système céréales (- 7 %) correspondant à une diminution notable de la main d'oeuvre familiale (- 25 %) et donc à une augmentation relative de la main d'oeuvre salariale et occasionnelle.
- nette diminution de la main d'oeuvre totale pour les systèmes plantes sarclées (- 18 %), céréales-plantes sarclées (- 30 %) et "non classés" (-27 %). Cette évolution correspond principalement à une diminution de la main d'oeuvre familiale dans le deuxième cas (- 25 %), et à une diminution de la main d'oeuvre salariale et occasionnelle dans les deux autres cas.

### 133.3 Evolution de la contribution des principales productions dans le produit brut

Cette évolution permet de percevoir des tendances de spécialisation plus grande ou de "déspécialisation" selon les systèmes de production.

- . Pour le système lait : il y a augmentation notable du compte "culture de ventes" qui passe de 27 % à 38 % du produit brut, et diminution concomitante du compte "bovins mixtes" (production laitière qui passe de 68 % à 58 % du produit brut). Cette évolution est sans nul doute due à la politique européenne des quotas laitiers, elle se retrouve également dans la tendance à l'augmentation de la SAU globale pour ce système.
- . Pour le système céréales : on constate une légère diminution du poste grandes cultures (céréales et plantes sarclées), une augmentation du poste cultures légumières (ce dernier passant de 4 % à 7 % du PB). Parallèlement le compte "bovins-viande" augmente également, passant de 5 % à 10 % du produit brut. Ces indices traduisent une tendance à la déspecialisation et à une relative diversification nouvelle des systèmes céréales.
- . Pour le système plantes sarclées : s'il y a maintien global de la contribution des comptes "cultures de vente" et "productions animales" on peut noter une très légère tendance à l'augmentation des postes "céréales" et "plantes sarclées" au détriment du poste légumes. Ceci associé au maintien de la SAU moyenne révèle une plus grande stabilité de ce système après remembrement.
- . Le système mixte "céréales - plantes sarclées" présente une légère tendance évolutive dans le sens d'une augmentation des cultures de ventes et d'une diminution des productions animales (abandon des ateliers laitiers secondaires notamment).
- . Pour le système "légumes-hors-sol", on constate :
  - une diminution notable du compte cultures de ventes (qui passe de 78 % à 70 % du produit brut) avec maintien du poids des cultures légumières et diminution du poids des céréales et des plantes sarclées.

Parallèlement, le compte productions animales augmente nettement, passant de 8 % à 22 % du produit brut (augmentation de la production de bovins-viande et dans une moindre mesure de la production laitière) ; tandis que la part des productions hors sol semble diminuer. Dans l'ensemble, ce système évolue vers une diversification des productions dans le sens polyculture-élevage, avec maintien des cultures légumières, et peut-être diminution des ateliers hors-sol, sa logique va vers une augmentation notoire de la SAU (cf ci-dessus).

. Les systèmes "non classés" sont des systèmes de type polyculture-élevage et ne présentent pas de tendances évolutives marquées, compte tenu en outre du plus faible nombre de données disponibles.

#### 13.4 Tendances évolutives des systèmes de production n'ayant pas subi de changement ("analyse par exploitation") (cf tableau n°7, ANNEXE X)

Cette analyse concernant les exploitations n'ayant pas changé de système de production, n'a été possible que pour les systèmes "lait", "céréales" et "plantes sarclées". On peut retenir les principales indications suivantes par comparaison avec "l'analyse par dossier" précédente

##### 134.1 Evolution de la SAU globale

- tendance contraire d'évolution de la SAU pour les systèmes "lait" "anciens", celle-ci diminuant de 14 %.
- évolution comparable pour le système "céréales" (+ 12 %) et le système "plantes sarclées" (quasi "stagnation").

##### 134.2 Evolution de la main d'oeuvre

- ici encore, tendance évolutive contraire pour les systèmes lait "anciens", pour lesquels la main d'oeuvre totale passe de 2,1 à 1,9 UTH (- 9 %) et la main d'oeuvre familiale de 1,6 à 1,4 UTH (- 13 %).
- diminution beaucoup plus importante pour les systèmes céréales : - 40 % pour la main d'oeuvre totale et - 48 % pour la main d'oeuvre familiale.
- diminution moindre de la main d'oeuvre pour les systèmes "plantes sarclées" : - 8 % pour la main d'oeuvre totale.

### 134.3 Evolution de la contribution des principales productions dans le produit brut

- . Pour les exploitations en système lait "ancien" : on ne relève pas d'augmentation relative notoire du compte "cultures de vente" dans le produit brut, mais on note par contre une légère tendance à l'augmentation du compte "bovins mixtes" (lait) qui passe de 63 à 65 %.
- . Pour les exploitations en système céréalier : on constate a contrario une légère augmentation du poste céréales qui passe de 45 % à 48 % du PB, une plus nette diminution du poste "plantes sarclées (de 26 % à 18 % du PB) et une légère augmentation du poste légumes. Parallèlement, le compte bovins-viande augmente notablement, passant de 10 à 17 % du PB. On retrouve tout de même dans l'ensemble une tendance à la diversification avec peut-être un maintien de la spécialisation céréalière mieux assurée que pour les exploitations récemment classées dans ce système.
- . Pour les exploitations en système "plantes sarclées" : on retrouve la relative stabilité du système avec les mêmes tendances évolutives relatives au profit des céréales et des plantes sarclées et au détriment des cultures légumières.

### 13.5 Evolution des exploitations bénéficiant d'un plan de développement

On n'a pu disposer de données suffisantes en nombre que pour le système "lait", qui semble constituer majoritairement l'objet des plans de développement dans le département. Pour ce système d'exploitation avec plan de développement, les tendances évolutives liées (en partie) au remembrement sont les suivantes :

- tendance à l'augmentation de la SAU globale (+ 26 %) ;
- légère diminution de la main d'oeuvre totale avec maintien relatif de la main d'oeuvre familiale ;
- légère augmentation du compte productions animales (production laitière et maintien relatif du compte cultures de vente.

## 2. L'INTENSIFICATION

### 2.1 Analyse par dossier

(le système de production ayant changé ou non)

Dans l'ensemble, le remembrement s'accompagne d'une nette augmentation des rendements des principales productions, avec des différences selon les systèmes de production et leurs tendances évolutives, comme le montrent le tableau 8 (annexe X) et le tableau synthétique ci-dessous.

Augmentation des rendements en % par système de production après remembrement

SYSTEMES DE PRODUCTION						
PRODUCTIONS	Ensemble	Lait	Céréales	Plantes sarclées	Céréales Plantées sarclées	Légumes hors-sol
Blé (Qx/ha)	+ 10 %	+ 9 %	+ 5 %	+ 17 %	+ 9 %	+ 11 %
Betteraves (T/ha)	+ 8 %	+ 6 %	0 %	+ 12 %	+ 8 %	+ 17 %
Pommes de terre (T/ha)	0 %	ns	ns	+ 3 %	- 6 %	+ 13 %
Lait (l/ha SFP)	-	- 8 %	-	-	-	-
Lait (l/UGB vache)	-	+ 11 %	-	-	-	-

L'augmentation des rendements et l'intensification vont dans le sens des évolutions des systèmes de production identifiées précédemment :

### 21.1 En matière de production de blé

Tous les systèmes dépassent 62 Qx/ha en moyenne après remembrement.

Le taux d'intensification maximum est réalisé pour les systèmes "plantes sarclées" (67 Qx/ha et 17 % d'augmentation).

Il y a lieu de noter par ailleurs la marge relativement modeste d'intensification réalisée par le système céréales (64 Qx/ha et 5 % d'augmentation après remembrement). Les systèmes "lait" et "légumes hors sol" quant à eux, atteignent après remembrement, le même niveau que les céréales (62-63 Qx/ha) dans leur logique d'évolution.

### 21.2 En matière de production betteravière,

la réponse relative des différents systèmes après remembrement peut se résumer comme suit :

- intensification notoire pour les systèmes "légumes-hors sol" (56 t/ha et + 17 %) et "plantes sarclées" (57 t/ha et + 12 %) ;
- intensification un peu moindre pour les systèmes "céréales-plantes sarclées" (54 t/ha et 18 %) et "lait" (53 t/ha et + 6 %) ;
- stagnation des rendements pour les systèmes céréaliers.

### 21.3 En matière de production de pommes de terre,

les rendements évoluent encore beaucoup plus différemment selon les systèmes (1) :

- intensification notoire pour les systèmes "légumes hors-sol" (34 t/ha et + 13 % d'augmentation)
- très légère intensification pour les systèmes "plantes sarclées"
- baisse des rendements pour les systèmes "céréales-plantes sarclées" (- 6 %) indiquant peut-être un désintéressement des céréaliers pour cette spéculation.

---

(1) Pour les systèmes "lait" et "céréales", le nombre de données est insuffisant pour que les moyennes calculées soient significatives.

- intensification notoire de la production de blé (61 qx/ha de moyenne et + 15 % d'augmentation) ;
- plus légère intensification de la production betteravière (49 t/ha de moyenne, + 6,5 % d'augmentation) ;
- "extensification" relative de la production laitière (baisse de 16 % du rendement laitier par ha SFP et de 3 % du rendement laitier par UGB vache), avec des niveaux de rendements après remembrement inférieurs aux systèmes "lait" ne bénéficiant pas de plans de développement.

Ces indices indiquent un certain "retard" des systèmes "lait" bénéficiant d'un plan de développement d'une part, et un taux de "réponse" plus rapide par rapport à la politique nationale de production laitière d'autre part.



#### 21.4 En matière de production laitière

Les indices retenus ne sont interprétables que pour les systèmes "lait". Il ressort qu'après remembrement, le ratio nombre de litres de lait/UGB vache <sup>(1)</sup> augmente de + 11 %, alors que le ratio nombre de litres de lait/ha SPF diminue de - 8 %. Ceci traduit une intensification de la production par vache laitière d'une part, une baisse de la production laitière totale et/ou une augmentation de la SFP d'autre part.

#### 2.2 Analyse par exploitation n'ayant pas changé de système de production (cf tableau 9, annexe X).

En matière de production de blé, l'évolution pour les trois systèmes "lait", "céréales" et "plantes sarclées" est comparable à celle décelée dans l'analyse "par dossier" avec une intensification encore plus forte pour les systèmes plantes sarclées.

En matière de production betteravière, les tendances globales sont également identiques ; globalement, on note cependant que les exploitations céréalières "anciennes" présentent des rendements décroissants de quelque 4 % après remembrement, ce qui est cohérent avec l'évolution régressive des plantes sarclées identifiée précédemment pour cette catégorie (cf paragraphe 135.3).

En matière de production laitière, l'intensification est moins nette pour les exploitations laitières "anciennes" (+ 5 % seulement d'augmentation de rendement laitier/UGB vache) et il semble y avoir maintien relatif de la production laitière totale d'une part et/ou diminution de la SFP d'autre part.

#### 2.3 Intensification sur les exploitations laitières bénéficiant d'un plan de développement

Les systèmes "lait", seuls systèmes pour lesquels on dispose de données en nombre suffisant et après remembrement, présentent les indices d'intensification suivants :

---

(1) Le nombre d'UGB vache peut inclure un certain nombre de vaches allaitantes.

- intensification notoire de la production de blé (61 Qx/ha de moyenne, et + 15 % d'augmentation) ;
- plus légère intensification de la production betteravière (49 t/ha de moyenne et + 6,5 % d'augmentation) ;
- "extensification" relative de la production laitière (baisse de 16 % du rendement laitier par hectare de SFP et de 3 % du rendement laitier par UGB vache), avec des niveaux de rendement après remembrement inférieurs aux systèmes "lait" ne bénéficiant pas de plans de développement. Ces indices indiquent un certain "retard" des systèmes "lait" bénéficiant d'un plan de développement d'une part, et un taux de "réponse" plus rapide par rapport à la politique nationale de production laitière d'autre part.

### 3. LE COMPTE D'EXPLOITATION ET LES COÛTS DE PRODUCTION

N.B.

Tous les paramètres du compte d'exploitation qui font l'objet des analyses suivantes ont été convertis en francs constants base 1984.

Plus encore que pour les critères d'évolution des systèmes de production et les critères d'intensification examinés précédemment, l'analyse des critères de résultats du compte d'exploitation et des différents postes de charges est basée principalement sur l'analyse par dossier, compte tenu du plus grand nombre de données disponibles et de la plus grande hétérogénéité des exploitations et des dossiers pour lesquels on a pu disposer de données vis-à-vis des critères de résultats examinés.

L'hétérogénéité des exploitations au sein d'un même système de production vis-à-vis des résultats globaux et la nature comptable formelle de certains paramètres et leur variabilité dans le temps (notamment UTH familiales, occasionnelles, charges calculées) impliquent d'examiner par système de production les critères de produits, de revenus et de charges réelles par hectare, les résultats par UTH n'étant pas interprétables.

Comme on pouvait s'y attendre, l'effet remembrement (à la limite près de la méthode utilisée) apparaît variable selon les systèmes de production. ( cf tableaux n°10 et 11 ANNEXE X).

#### 3.1. Evolution du produit brut d'exploitation

L'évolution du produit brut d'exploitation exprimé en franc constant 1984 se présente comme suit selon les systèmes de production :

- diminution sensible pour les systèmes lait (-16 %)
- maintien relatif pour les systèmes céréales et plantes sarclées
- tendance à la baisse pour les systèmes mixtes "céréales-plantes sarclées et "légumes-hors-sol" (respectivement -2,3 % et -4,2 %).

### 3.2. Evolution des charges proportionnelles réelles

Les charges proportionnelles réelles totales évoluent comme suit selon les systèmes de production :

- nette diminution pour les systèmes "légumes-hors-sol" (-13 %);
- tendance à la diminution pour les systèmes "lait-plantes sarclées et "céréales-plantes sarclées" (de l'ordre de -5 à -6 %)
- tendance à l'augmentation pour les systèmes céréaliers (+ 6%)

L'analyse de l'évolution des principaux postes, constituant les charges proportionnelles réelles, permet de déceler certains effets plus nets du remembrement.

#### 32.1 Evolution du poste salaires (main d'oeuvre occasionnelle)

Celui-ci diminue très nettement quelque soit le système de production considéré, comme l'indique le tableau N° 10, annexe X, avec deux niveaux de diminution :

- très forte diminution pour les systèmes "lait" "céréales" et "plantes sarclées" ( de -83 % à -98 %)
- diminution moins forte, mais notoire pour les systèmes mixtes "céréales" "plantes sarclées" et "légumes-hors-sol" (-50 % et -62 %)

Il semblerait donc que le remembrement permette de réaliser une économie substantielle au niveau de la main d'oeuvre occasionnelle, ce qui ne signifie pas, comme on l'a vu précédemment (§ 1332 et 1342) une économie globale du poste main d'oeuvre totale, mais indique que le remembrement permet sans doute de mieux dimensionner la main d'oeuvre structurelle familiale et salariée de l'exploitation selon les objectifs propres du chef d'exploitation, notamment en terme de double activité et d'évolution des systèmes de production.

### 32.2. Evolution des postes engrais et produits phytosanitaires

L'effet remembrement semble par contre beaucoup moins marqué en matière d'utilisation des engrais. Il y aurait une légère tendance à l'augmentation pour le système "céréales plantes sarclées" et peut-être, dans une moindre mesure pour les systèmes "lait" et "plantes sarclées".

En ce qui concerne l'emploi des produits phytosanitaires l'effet remembrement serait plus marquant pour certains systèmes de production :

- très nette augmentation de ce poste pour les systèmes "lait", "plantes sarclées" et "céréales plantes sarclées" (de +26 à +38 % selon les systèmes);
- tendance à l'augmentation pour les systèmes céréaliers (+ 6,6 %)
- maintien relatif pour les systèmes "légumes-hors-sol".

L'évolution des postes engrais et produits phytosanitaires selon les systèmes est à comparer avec leur évolutions propres et leurs degrés d'intensification après remembrement (cf § 13)

### 3.3. Evolution des charges de structure réelles

L'examen de l'évolution globale des charges de structure réelles totales montre les tendances suivantes :

- augmentation modérée pour les systèmes suivants, par ordre d'importance croissante "céréales", "légumes-hors-sol", "plantes sarclées", "lait" (de + 3 % à +8 %);
- diminution relativement nette pour le système "céréales-plantes sarclées" (-13 %).

Au sein du compte de charges de structures réelles l'évolution des trois postes "carburant", "entretien du matériel" et "salaires" (main d'oeuvre salariée permanente) a été observée.

### 33.1 Evolution du poste carburant

Dans l'ensemble, ce poste semble augmenter ou à la limite se maintenir pour l'ensemble des systèmes de production. Cette augmentation est nette pour les systèmes "légumes-hors-sol" (+ 31 %) et "lait" (+ 15 %), plus modérée pour les systèmes "céréales" (+ 9 %) et "céréales plantes sarclées" (+ 6 %).

Elle n'est par contre pas significative pour les systèmes "plantes sarclées".

Le remembrement s'accompagnerait donc dans l'ensemble d'une augmentation du poste "carburant" ; ceci peut être lié à une plus grande utilisation du matériel, à un changement des façons culturales, etc...

Cette évolution est également à mettre en relation avec les thèmes d'intensification et d'orientation propres à chaque système de production.

### 33.2 Evolution du poste entretien du matériel

Elle apparaît diversement selon les systèmes de production :

- nette augmentation pour les systèmes céréaliers (+ 27 %) ;
- tendance à l'augmentation pour le système "légumes-hors-sol" ;
- nette diminution pour les systèmes "plantes sarclées" (- 27 %) ;
- tendance à la diminution pour les systèmes "lait" et "céréales plantes sarclées".

### 33.3 Evolution du poste salaires (main d'oeuvre salariée permanente)

Ce poste présente :

- soit une nette diminution, pour les systèmes "céréales-plantes sarclées" (- 25 %) et "plantes sarclées" (- 18 %) ; le remembrement aurait donc un effet très net d'économie de main d'oeuvre pour les systèmes "plantes sarclées" purs ou mixtes, à travers, entre autres, une meilleure pratique des techniques de désherbage chimique (cf paragraphe 32.2).
- soit une tendance à l'augmentation pour les trois autres systèmes, qui, rappelons-le, voient eux aussi leur poste "main d'oeuvre occasionnelle" diminuer notablement (paragraphe 32.1).

### 3.4 Evolution de la marge brute et du revenu agricole par hectare

Selon l'évolution concomittente du produit brut, des charges proportionnelles réelles et des charges de structure réelles, les différents systèmes de production présentent les tendances d'évolution suivantes :

- les systèmes "lait" présentent une baisse très nette de la marge brute (- 22%) et encore plus importante du revenu agricole (- 53%) par hectare après remembrement. Celui-ci apparaîtrait donc comme un accélérateur des effets de la conjoncture économique actuelle en matière de production laitière ;
- les systèmes céréaliers présentent une tendance à la baisse de la marge brute par hectare, et une baisse plus nette du revenu agricole par hectare (- 16%). Ici encore, il semblerait que le remembrement ne fasse qu'accélérer les tendances évolutives globales du système dans la conjoncture économique actuelle ;
- les systèmes "plantes sarclées" et "légumes hors-sol" semblent les moins sensibles à l'effet remembrement vis-à-vis des critères de marges et de revenus par hectare. La marge brute/ha présente une légère tendance à la hausse (+ 2 à 3%), le revenu agricole accuse par contre une légère tendance à la baisse (- 3%).
- le système "céréales-plantes sarclées" est le seul système présentant une nette amélioration du revenu agricole/ha après remembrement (+ 42%), pour une marge brute/ha n'évoluant pas sensiblement ; cette nette augmentation est due à la diminution de la main d'oeuvre salariale.

### 3.5 Evolution du compte "capital matériel"

L'examen de ce poste, élément de bilan et non pas de compte d'exploitation, est intéressant. Dans l'ensemble, le remembrement paraît permettre une diminution du capital matériel par hectare (donc une meilleure adaptation du matériel à l'exploitation) pour l'ensemble des systèmes de production. Cet effet est nettement marqué pour les systèmes "plantes sarclées", "lait" et "céréales-plantes sarclées", un peu moins marqué pour le système "céréales" (déjà bien spécialisé !) et encore moins pour le système "légumes-hors sol" qui reste sans doute, dans l'ensemble, le moins sensible à l'effet remembrement.

Notons enfin que la trop grande hétérogénéité des exploitations laitières bénéficiant d'un plan de développement, n'a pas permis de révéler des tendances spécifiques d'évolution des coûts de production après remembrement.